



d'Iran, et 8000 réintégraient l'Afghanistan chaque jour, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). En mars 2003, 1,5 million d'Afghans trouvaient encore refuge à l'étranger. Il y a au moins 300 000 personnes déplacées en Afghanistan même, incapables de réintégrer leurs foyers à cause de l'insécurité. L'Afghanistan est un des pays au monde les plus minés. De nouvelles mines anti-personnel y sont posées chaque jour par des chefs de guerre en conflit.

Robert Letendre a vu l'arrivée des longues colonnes de camions du World Food Program (WFP) serpentant à flanc de montagne à la frontière du Pakistan pour apporter des vivres et l'espoir que cette vision allumait dans les yeux de réfugiés démunis de tout. Pour l'ancien fonctionnaire de la Ville de Montréal, dont l'organisation a déployé des programmes d'aide de 2 M\$ pour les réfugiés afghans, le problème de la «militarisation de l'aide» est autrement plus important que quelques cafouillages. L'armée américaine n'hésite plus à s'emparer de projets d'ONG pour la reconstruction afin de s'en faire une monnaie d'échange dans ses tractations avec les chefs locaux, un comportement unanimement décrié.

La Croix-Rouge fut la première organisation internationale à apporter de l'aide aux victimes d'un conflit armé. Elle n'a pu le faire qu'à la condition d'une totale neutralité. Toutes les ONG respectent ce principe. S'il était remis en question, aucune aide ne serait plus possible aux victimes civiles des conflits armés.

L'aide promise pour la reconstruction du pays n'arrive pas. L'Afghanistan est en état d'attente. En réalité, à l'heure actuelle, elle ne dispose que du pavot et de sa position, devenue stratégique, pour se relever. Le gouvernement de transition avait évalué les besoins à 45 G\$US, sur dix ans, en aide d'urgence et pour reconstruire routes, chemins de fer et systèmes d'irrigation. La Banque mondiale a ramené ce chiffre à 12,5 G\$US. Les 45 pays donateurs réunis à Tokyo en janvier 2002 ont promis 4,5 G\$US. Le Canada y est allé d'une contribution de 100 M\$CAN. Les États-Unis n'ont pas chiffré leur engagement.

L'embargo est la pire des guerres

Des vagues d'émigration successives déciment aussi l'Irak depuis les années 1960 et 1980, à cause des troubles civils, de la guerre, de la dégradation des conditions de

vie et de l'embargo international. «Chaque mois, 5000 enfants meurent à cause des sanctions», dit Saïd Bello, diacre de l'église chaldéenne de Montréal.

La petite communauté de 200 familles catholiques irakiennes de rite chaldéen se soude autour de son pasteur: «Nos moyens sont limités, notre guerre c'est la prière», dit Mgr Louis Al-Dairany, vicaire patriarcal de l'église des Saints-Martyrs d'Orient, rue Guizot. Les Assyro-Chaldéennes du Canada (ils sont un demi million de fidèles dans le monde) sont très inquiets mais peu prolixes: «Nous avons de la famille là-bas.» Leur guide suprême, Raphael I^{er} Bidawid, Patriarche de Babylone, réside à Bagdad.

L'Irak est une mosaïque ethnique et religieuse, rappelle Mgr Al-Dairany. Il est fort probable, craint-il, qu'il «y aura une guerre civile si on ne prépare pas la population à un gouvernement démocratique. En ce moment, c'est un gouvernement à la poigne de fer qui tient tout cela».

Affamés et empoisonnés

Des 42 G\$ du programme «Pétrole contre nourriture» qui devait alléger l'embargo international contre l'Irak, 16 G\$ ont été retenus à titre de dommages de guerre. L'Irak, dépendant à 70% de ses importations pour se nourrir avant la Guerre du Golfe, est affamé. L'embargo total imposé par les États-Unis bloque aussi l'arrivée de médicaments.

Pendant la guerre du Golfe, en 1991, les Alliés ont disséminé entre 300 000 et 800 000 tonnes de munitions à l'uranium appauvri dans l'environnement. L'embargo plus l'armement atomique ont causé la mort d'au moins un million de civils irakiens, dont la moitié sont des enfants.

L'uranium appauvri compose 99,3% des résidus d'uranium résultant de la fabrication d'ogives nucléaires ou du fonctionnement des centrales électriques à l'énergie atomique. Les munitions à l'uranium appauvri sont inertes avant leur utilisation, explique M. Karim Laz, de l'Université du Québec à Montréal. Mais, abandonné dans l'environnement, l'uranium appauvri s'oxyde et devient un poison mortel. De plus, lors de l'impact, 70% de la munition se volatilise. Ces produits se répandent actuellement dans tout le Moyen-Orient, emportés par l'eau et le vent. Quarante tonnes d'uranium appauvri suffisent à tuer 500 000 personnes. L'Agence internationale de l'énergie atomique n'exerce aucun contrôle sur l'usage de l'uranium appauvri. □



PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

EN BAS: 25 000 personnes défilent rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal, le 18 janvier 2003, à l'appel de la coalition Echec à la guerre. À gauche: elles sont 150 000, le 15 février. Les manifestants seront 200 000, le 15 mars, à marcher pour la paix.

êtres humains sont tous également importants. Notre humanité partagée est plus importante que les différences superficielles», répond sans hésiter Janet Dench de la Table de concertation sur les réfugiés.

Dans le cas de la famille pakistanaise Chaudry, les hommes ont été mis en prison, alors que les femmes et les enfants étaient obligés à passer des nuits glaciales dans des véhicules sans chauffage à la frontière du Vermont. Afin de réaliser la terreur qu'inspirent les directives visant les ressortissants de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran, d'Arabie saoudite et des autres pays musulmans, il faut savoir que, depuis le 11 septembre 2001, plus de 1000 ressortissants musulmans sont retenus en détention illimitée, souvent sans chef d'accusation, sur le territoire des États-Unis. Dans plusieurs cas, on ne sait même pas où, ni à quel traitement ils sont soumis. Il s'agit d'un cas flagrant de violation du principe de l'*Habeas Corpus*. Les États-Unis ne sont clairement plus, pour les ressortissants musulmans, ce tiers pays sûr évoqué dans la nouvelle terminologie administrative canadienne. ▶

LES DANGERS IMMÉDIATS

La lutte contre l'Axe du Mal s'étend au Canada. Les réfugiés en sont les premières victimes. On assiste à l'érosion du droit. Mais la population se mobilise contre ce Nouvel ordre mondial.

PAR ANDRÉ SELEANU

EN FEUILLETANT LE JOURNAL DU MATIN ou en écoutant les informations, entre le jus d'orange et le pain grillé, un vocabulaire aux résonances militaires et policières envahit notre univers, tel une armée de la nuit: profilage racial, carte biométrique, guerre préventive, tiers pays sûr, méthodes de pression physique en deçà de la torture, Forteresse Amérique.

Obsession sécuritaire

Face à la menace terroriste étalée dans les médias, il n'est plus question de veiller au secret de la correspondance ou des échanges téléphoniques. La manie de tout savoir afin de tout contrôler fait fi des conceptions de base établies par la Charte canadienne des droits et libertés de 1982.

Voilà le message principal du rapport 2001-2002 de George Radwanski, commissaire fédéral canadien à la vie privée. «Le droit à la vie privée est le fondement de toutes les libertés individuelles», écrit-il, mais il plane un fort soupçon qu'un univers de tables d'écoutes, qui va bien au-delà des besoins sécuritaires, est en train d'être mis en place.

«L'étonnant, ce qui fait peur est que personne n'ose protester», écrivait Michael Posner dans *The Globe & Mail*, le 20 février 2002. «La propagande de la peur est si épaisse que nous sommes en train de renoncer en fait collectivement aux libertés constitu-

tionnelles et à celles de la Charte des droits élaborée au cours des siècles». La majorité ne s'en aperçoit pas parce que «les autorités s'attaquent à des groupes spécifiques de gens qui ne peuvent pas se défendre: les détenus, les réfugiés sans statut qui demandent asile au Canada», explique M^e William Sloan, président de l'Association américaine des juristes (section panaméricaine).

«Tiers pays sûr»

Une véritable crise humanitaire a lieu à la frontière du Canada et des États-Unis. Des centaines de Pakistanais se sont présentés aux postes canadiens à Lacolle, Détroit et Buffalo, à l'hiver 2003. Ils ont été refoulés du côté des États-Unis, considéré comme «tiers pays sûr», où plusieurs ont été promptement arrêtés par la police. C'est ce qu'on appelle pudiquement «l'harmonisation des frontières». Ces réfugiés doivent-ils jouir des mêmes droits que les citoyens canadiens? «Le principe fondamental est celui que les

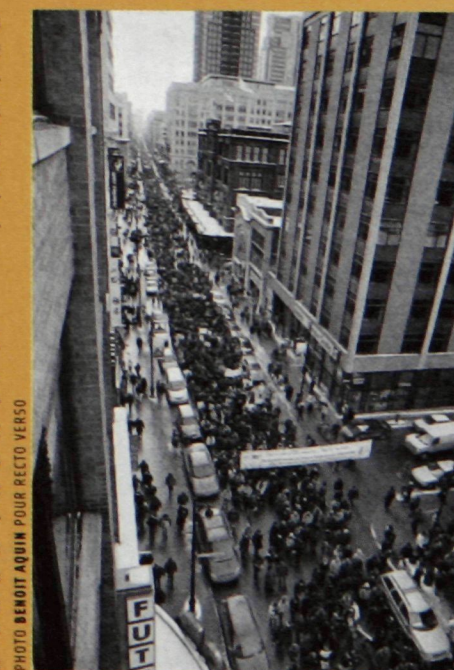


PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO